



Habitez la nature



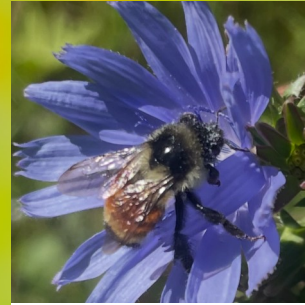
Nadia Thériault



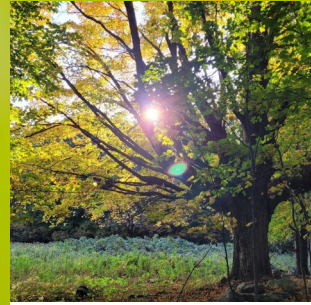
Geneviève Krukowski



Sylvie Ouimet



Serge Bonneau



Laura Dagenais

INFORMATIONS SUR LE CAMP DE JOUR 2026

Détails en page 7

NOUVEAU RÈGLEMENT DE TARIFICATION

Détails en page 9

PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2026

Détails en page 15





Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Au cours des derniers mois, la Ville poursuit activement plusieurs dossiers structurants visant à assurer un développement harmonieux, durable et responsable de notre communauté.

Pierre Fontaine
Maire

Tout d'abord, nous travaillons actuellement à la réorientation de nos plans d'urbanisme, accompagnée d'un plan d'action adapté aux réalités actuelles et aux besoins futurs de la population. Cette démarche permettra de mieux encadrer le développement du territoire, de protéger notre qualité de vie et de planifier la croissance de façon cohérente et réfléchie.

Parallèlement, les équipes municipales finalisent la planification des travaux pour la période estivale. Plusieurs interventions sont prévues afin d'assurer l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures, tout en maintenant des services efficaces et sécuritaires pour l'ensemble des citoyens.

La Ville poursuit également des études sur la qualité de l'eau, réalisées en collaboration avec des firmes spécialisées. Ces analyses visent à approfondir nos connaissances, à assurer le respect des normes en vigueur et à planifier adéquatement les actions nécessaires pour préserver cette ressource essentielle.

Un autre dossier important concerne la réforme fiscale municipale. Cette réflexion a pour objectif d'assurer une gestion équitable et durable des finances municipales, tout en maintenant un équilibre entre la capacité de payer des citoyens et les besoins grandissants en services et en infrastructures.

Enfin, le projet de piste cyclable continue de progresser. Ce projet structurant contribuera à améliorer la sécurité des déplacements actifs, à favoriser les saines habitudes de vie et à renforcer l'attractivité de notre milieu de vie.

Ces différents dossiers témoignent de l'engagement constant du conseil municipal et de l'administration à planifier l'avenir avec rigueur, transparence et vision.

Nous remercions les citoyens pour leur collaboration et leur confiance, et nous continuerons de vous tenir informés de l'avancement de ces projets au cours des prochains mois.

Veuillez recevoir, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations distinguées.

Pierre Fontaine, *votre maire*

Page couverture : Jean-François Fortier



André Côté
Conseiller District 1



Christiane Choinière
Conseillère District 2



Serge Bouchard
Conseiller District 3



Daniel Renaud
Conseiller District 4



Sylvain Hainault
Conseiller District 5



Nathalie Simard
Conseillère District 6

Coordonnées

Hôtel de ville : 901, rue Saint-Jean
Roxton Pond (Québec)
J0E 1Z0

Téléphone : 450 372-6875

Télécopieur : 450 372-1205

Courriel : infomun@roxtonpond.ca

Site Web : www.roxtonpond.ca

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h 30

VOTRE MUNICIPALITÉ

ADMINISTRATION

Directeur général et greffier-trésorier
Jean Bourret

Trésorière et greffière-trésorière adjointe
Marie-Josée Rondeau, DMA

Adjointe au greffe et aux finances
Audrey Archambault

Secrétaire-réceptionniste et adjointe administrative et à la comptabilité
Marie-France Dion

URBANISME

Inspectrice en bâtiment et en urbanisme
Stéphanie Côté

Inspectrice municipale en environnement et en urbanisme, responsable de la gestion des plaintes
Eve de la Chevrotière

LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

Responsable des loisirs et des sports
Vincent Lacroix

Responsable des activités culturelles et événementielles
Annie Patenaude

Responsable des communications
Maude Croteau-Vaillancourt

SERVICE INCENDIE

Directeur du Service incendie et des premiers répondants
Stéphane Dufresne

Directeur adjoint du Service incendie et des premiers répondants
Éric Daoust

Préventionniste
Sébastien Charest

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Responsable de la bibliothèque et du volet communautaire
Billie-Anne Leduc

SERVICE TRAVAUX PUBLICS

Responsable des eaux et des bâtiments municipaux
Richard Breton

Adjoint égout et aqueduc
Michel Gaudreau

Directeur des travaux publics
Dany Prévost

Employés aux travaux publics
Dominic Brin, Samuel Lacasse et Vicki Proulx

ÉVÉNEMENTS

Le 13 mars dernier, plus de 200 personnes ont pris part à la soirée bingo organisée au centre communautaire. Les fonds du moitié-moitié ont été remis aux après-midi sociales, qui se tiennent tous les mardis de chaque mois (sauf juillet et août), au même endroit. Venez jouer aux **jeux de société** pour le plaisir et repartez avec un prix!

À VENIR

12 avril 2026 : Brunch des becs sucrés

Venez déguster un délicieux brunch de cabane à sucre tout en assistant à une prestation musicale en direct, au centre communautaire! Vous avez jusqu'au 5 avril pour vous inscrire, sur Qidigo ou à l'hôtel de ville.

23 mai 2026 : Don d'arbres, échange de vivaces et vente de semis

Rendez-vous sous le gazébo près de l'église pour récolter vos petites pousses d'arbres et pour préparer vos plates-bandes et vos jardins. Les Jardins des Origines seront sur place. Apportez vos vivaces!

23 mai 2026 : Découverte pickleball

Participez à cette initiation au pickleball, offerte par les membres de la Ligue de pickleball de Roxton Pond, au parc des Sports (70, rue Gareau). Les inscriptions seront ouvertes du 4 au 16 mai, sur Qidigo ou à l'hôtel de ville. Les places sont limitées!

6 juin 2026 : Fête de la pêche

Activité d'initiation à la pêche pour les enfants, organisée par le Club de pêche de Roxton Pond et la Municipalité, au barrage derrière l'école des Mésanges. Les inscriptions se feront sur place, le jour même!

23 juin 2026 : Saint-Jean-Baptiste à Roxton Pond!

BREF RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (Janvier et février 2026)

JANVIER

(séance ordinaire du 13 janvier)

- Autorisation des paiements de 5 000 \$ et plus : Azimut Solutions Géomatiques, Brault Maxtech inc., Daniel Touchette – arpenteur-géomètre, FQM, FQM Services, France Arès, ICO Solutions, Les Carrières de St-Dominique ltée, Marc-André Jeanneau, PG Solutions, Signalisation Kalitec inc., Préviasolutions inc. et Ville de Granby;
- Entente de services aux personnes sinistrées avec la Croix-Rouge canadienne : contribution 2026;
- Mandat de service de consultation juridique verbale : Municonseil avocats;
- Démission au poste d'inspecteur en bâtiment et urbanisme;
- Appel de candidatures : poste d'ouvrier de maintenance sur appel;
- Déclaration d'un chien potentiellement dangereux;
- Désignation d'un fonctionnaire dans le cadre de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;
- SPA de l'Estrie : clarification du mandat de gestion animalière et application des lois et des règlements concernés;
- Assemblée publique de consultation relative au premier projet de règlement n° 08-25 modifiant le Règlement de zonage n° 11-14;
- Présentation, dépôt et adoption du deuxième projet de règlement n° 08-25 modifiant le Règlement de zonage n° 11-14;
- Demande de dérogation mineure n° 2025-00023 (lot 6 702 733);
- Demande de dérogation mineure n° 2025-00024 (685, avenue Bernier);
- Achat d'une pelle mécanique :

demande de soumissions;

- Participation au Rendez-vous québécois du loisir rural 2026;
- Modification de la tarification de la location des salles du centre communautaire Armand-Bienvenue;
- Détermination du lieu de déroulement du camp de jour municipal pour l'année 2026;
- Obtention de données auprès des centres d'urgence 9-1-1 : demande d'autorisation de la MRC de La Haute-Yamaska;
- Mandat à une firme spécialisée : étude de la desserte incendie.

FÉVRIER

(séance ordinaire du 3 février)

- Autorisation des paiements de 5 000 \$ et plus : 9193-1345 Québec inc., Les Carrières de St-Dominique ltée; Les équipements Daigle inc. et Tremblay Bois Mignault Lemay Avocats;
- - Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 723 100 \$;
- - Avis de motion du Règlement n° 01-26 relatif à la tarification des biens, des services et des activités de la Municipalité de Roxton Pond;
- Participation au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
- Participation au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec;
- Embauche au poste de bibliothécaire;
- Appel de candidatures : poste d'étudiant en urbanisme;
- Mandat de médiation en incendie;
- Mandat de négociation d'assurance collective;
- Remerciements aux bénévoles de la bibliothèque municipale;
- Dépôt du certificat relatif au résultat de la procédure d'approbation référendaire liée au Règlement n° 08-25

modifiant le Règlement de zonage n° 11-14;

- Adoption du Règlement n° 08-25 modifiant le Règlement de zonage n° 11-14;
- Avis de motion et adoption du projet de règlement n° 03-26 visant un programme complémentaire au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) prévoyant une contribution municipale;
- Avis de motion du Règlement n° 04-26 modifiant le Règlement n° 02-22 de permis et certificats;
- Avis de motion du Règlement n° 05-26 modifiant le Règlement n° 22-14 sur les dérogations mineures;
- Avis de motion du Règlement n° 06-26 modifiant le Règlement n° 05-24 sur les usages conditionnels;
- Avis de motion du Règlement n° 07-26 modifiant le Règlement n° 24-14 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
- Avis de motion du Règlement n° 09-26 modifiant le Règlement n° 07-25 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;
- Officialisation du contrat de vente avec Les immeubles abordables inc. : projet de logements abordables de la rue Penelle;
- Avis de motion du Règlement n° 08-26 modifiant le Règlement n° 06-12 décrétant diverses dispositions relatives au système d'aqueduc, d'égout et de fossés;
- Achat d'une pelle mécanique auprès de l'entreprise Les équipements Daigle inc.;
- Achat d'une remorque pour le transport d'une pelle mécanique;
- Mandat pour l'entretien des lumières de rue : appel d'offres sur invitation;
- Participation au Brunch-Bénéfice Oasis santé mentale du 26 avril 2026;
- Demande de passage dans le cadre du

VOTRE CONSEIL

- Triathlon du Parc national de la Yamaska du 7 juin 2026;
 - Appel d'offres sur invitation pour le remplacement de l'éclairage du sous-sol du 874, rue Principale;
 - Autorisation de dépôt de projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
 - Interdiction d'accès au lac Roxton par les rues municipales, sauf par la rue Racine;
 - Demande d'autorisation de la MRC de La Haute-Yamaska pour le nettoyage de la branche 3 du cours d'eau Pierre Dion;
 - Adoption du Rapport annuel d'activité de la Municipalité de Roxton Pond quant au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
 - Avis de motion et adoption du projet de règlement n° 02-26 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux domestiques;
 - Demande de bourses de l'école de la Haute-Ville pour son gala mérites du 3 juin 2026;
 - Proclamation des Journées de la persévérance scolaire : 16 au 20 février 2026;
 - Modification de la budgétisation concernant le programme des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2026.
- (séance extraordinaire 9 février)
- Autorisation de l'achat d'une partie des lots 3 722 550, 3 723 475, 3 723 474, 3 724 138, 3 723 477, 3 723 476, 3 723 480, 4 840 498, 6 423 629, 6 420 630 et 3 723 405 du cadastre du Québec dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable qui s'étendra jusqu'au parc national de la Yamaska.

Le détail des procès-verbaux des assemblées du conseil municipal est disponible sur notre site Web www.roxtonpond.ca

VIE COMMUNAUTAIRE

Le comité du Club FADOQ

Voici les activités courantes et à venir :

Lundi 13 h 30 : Jeu de poches babette

Mardi 13 h 00 : Billard (**NOUVEAU!**)

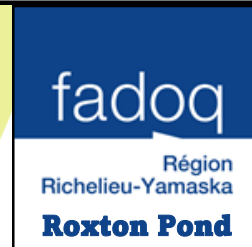
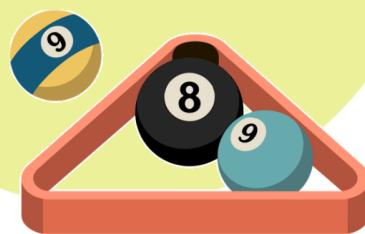
Mardi 18 h 30 : Activités libres

Mercredi 13 h 30 : Palet américain (galet/shuffleboard)

Jeudi 13 h 00 : Activités libres (shuffleboard, babette, poches 300, ping pong, fléchettes, billard)

Premier vendredi de chaque mois : Soirée de danse animée par Jacques Therrien au coût de 10\$

Bienvenue à tous!



Cercle de Fermières Roxton Pond

Le 3 mai, de 9 h à 16 h venez rencontrer les fermières de Roxton Pond lors de leur **EXPO-VENTE** au sous-sol du centre communautaire!

C'est sous le thème « *Travaillons en équipe avec nos membres* » que nos artisanes vous offriront leurs réalisations. Vous pourrez explorer le tissage au métier en visitant notre beau local. Ce sera un plaisir de vous accueillir avec biscuits et café.

En même temps aura lieu un marché printanier, spécial fête des Mères, dans la grande salle du centre communautaire (**905, rue Saint-Jean**).

Pour informations

Sylvie Leblanc : 450 372-7276 ou Diane Archambault : 450 372-0578

Nous récupérons : tissus, laine, tout article d'artisanat, ainsi que les cartouches d'encre usagées, les goupilles de cannettes et les attaches à pain.



VIE COMMUNAUTAIRE

Succès pour le tournoi de pêche blanche du Club de pêche de Roxton Pond

Malgré un report dû au froid, le 14 février restera gravé dans nos mémoires. Dès l'aube, les pêcheurs étaient au rendez-vous... et ils ont répondu en grand nombre malgré la noirceur!

Voir autant de sourires sur le lac, de familles découvrir la pêche sur glace et la communauté se rassembler, c'est exactement pourquoi on organise cet événement année après année.

Au total, 176 inscriptions ont été enregistrées, soit une hausse de 50 % comparativement à l'an dernier. Plus de 150 prises ont été comptabilisées dans six catégories : achigan, doré, barbotte, perchaude, marigane et crapet-soleil.

Près de 300 personnes ont assisté à la remise des prix en fin de journée. Plus de 2 500 \$ ont été distribués sous forme d'argent et de cadeaux.

Un immense merci à nos bénévoles dévoués, à la Municipalité et à nos partenaires locaux. Votre soutien fait toute la différence!

On se retrouve en juin pour continuer la saison... et créer encore plus de beaux souvenirs!

Suivez-nous sur notre page Facebook :
www.facebook.com/clubdepecheroxtonpond

Le Club de pêche de Roxton Pond
clubdepecheroxtonpond@gmail.com



INFO CITOYENNE

PAS DE LINGETTE DANS LES TOILETTES!

Le message ne semble pas assez clair puisque la Municipalité doit encore le véhiculer. Cette mauvaise habitude a pour effet d'engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour la Municipalité et par le fait même, pour ses citoyens. En effet, ces lingettes bloquent fréquemment nos pompes. Il y a donc une augmentation du coût de l'entretien et de la réparation.

Servez-vous de votre toilette comme il se doit!

Votre toilette N'EST PAS

- ✘ Un bac à ordures
- ✘ Un bac à compost
- ✘ Un bac de recyclage



AQUEDUC ET EAU : EXIGENCES QUANT AU TUYAU DE SERVICE D'EAU

Les normes d'installation sont les suivantes :

- ◇ Règlement n° 06-12 décrétant diverses dispositions relatives au système d'aqueduc, d'égout et des fossés;
- ◇ Tout propriétaire doit, à la limite de sa propriété, pouvoir fermer l'eau, soit par une vanne d'arrêt de distribution;
- ◇ Tout propriétaire désirant faire ouvrir ou fermer la vanne d'arrêt de distribution du branchement public d'aqueduc desservant sa propriété doit obtenir l'autorisation de la Municipalité;
- ◇ Tout propriétaire doit s'assurer que la vanne d'arrêt de distribution du branchement public d'aqueduc desservant sa propriété demeure en tout temps dégagée, accessible, opérable, non endommagée, à défaut de quoi il sera tenu de défrayer le coût de son dégagement, de sa réparation, de sa réfection ou de son remplacement;
- ◇ Tout propriétaire est responsable de la boîte de service

(vanne d'arrêt de distribution) et des accessoires desservant sa propriété, de leur entretien et de leur réparation, s'il y a lieu. Il doit s'assurer également qu'elle ne nuit pas à la sécurité des personnes;

Tout bâtiment desservi par un branchement de service d'eau doit être pourvu d'une vanne d'arrêt intérieure à bille à l'entrée du bâtiment.



Camp de jour

ÉTÉ 2026 du 29 juin au 21 août 2026

Des activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air vous attendent !

Inscriptions en ligne seulement

Inscriptions dès le 15 avril, 10 h

TARIFS

Service de garde 26,25 \$ par semaine

Camp de jour (résidents) 60,00 \$ par semaine

+4 sorties optionnelles à la carte (\$)



Lieu d'activité

Centre communautaire Armand Bienvenue (905, rue Saint-Jean)



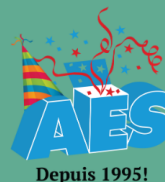
Horaire

Camp de jour : 9 h à 16 h
Service de garde : 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30



Pour plus d'informations

1 450 678-6290
www.aesinc.ca





**Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE**

Nouveau fournisseur pour la gestion animalière à Roxton Pond

Depuis le début de l'année 2026, la Société protectrice des animaux de l'Estrie élargit sa présence dans la région en offrant ses services animaliers à de nouvelles municipalités, dont Roxton Pond.

Reconnue pour son expertise et son engagement envers le bien-être animal, la SPA de l'Estrie œuvre depuis près de 50 ans auprès des citoyens et des municipalités de la région. Son approche vise à offrir des services efficaces, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les animaux.

Des services animaliers pour la communauté

Dans les municipalités qu'elle dessert, la SPA de l'Estrie agit comme service animalier municipal. L'organisme est notamment responsable de gérer les plaintes et les signalements liés aux animaux domestiques, d'intervenir lorsque des animaux sont errants, blessés ou abandonnés, et d'en assurer le transport vers le refuge lorsque nécessaire.

La SPA de l'Estrie mène aussi des enquêtes lorsqu'un chien est impliqué dans un incident de morsure ou présente un comportement agressif, conformément à la réglementation municipale et provinciale. Ces interventions visent à assurer la sécurité du public tout en évaluant la situation de façon professionnelle et responsable.

Les citoyens peuvent également communiquer avec l'organisme pour signaler un animal perdu ou trouvé. Les animaux récupérés sont pris en charge au refuge, où ils reçoivent les soins nécessaires et où l'équipe tente de retrouver leur famille lorsque cela est possible.

Adoption et bien-être animal

En plus de ses services municipaux, la SPA de l'Estrie gère un refuge qui accueille plus de 3 000 animaux à la recherche d'un nouveau foyer chaque année. Les résidents des municipalités desservies, incluant Roxton Pond, peuvent donc adopter un animal directement auprès de l'organisme.

Chaque adoption est accompagnée d'une évaluation de l'animal, de soins vétérinaires de base et de conseils afin de favoriser une adoption responsable et durable.

Identification et enregistrement des animaux

L'organisme encourage fortement les propriétaires à enregistrer et identifier leurs animaux domestiques, notamment grâce à la licence pour chien et au micropuçage. Ces mesures facilitent grandement le retour des animaux perdus à leur famille et contribuent au financement des services animaliers offerts dans la région.

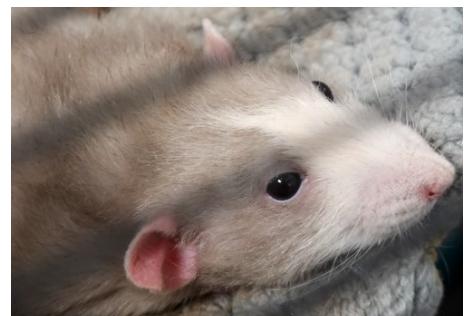
Un développement régional en cours

Afin de mieux répondre aux besoins de ce nouveau territoire, la SPA de l'Estrie, dont le refuge est situé à Sherbrooke, évalue actuellement la possibilité d'ouvrir un point de service satellite en Haute-Yamaska ou dans Brome-Missisquoi. Cette présence régionale permettrait de faciliter la logistique et d'améliorer la rapidité des interventions.

Comment joindre la SPA de l'Estrie

Les citoyens qui souhaitent enregistrer leur animal, obtenir de l'information ou signaler une situation impliquant un animal peuvent consulter le site Web de la SPA de l'Estrie ou communiquer avec l'organisme par téléphone au 819 821-4727. Il est également possible de déposer une plainte ou de signaler un problème en ligne, notamment en cas de négligence, de cruauté animale ou lorsqu'un animal cause des nuisances.

En collaborant avec les municipalités et la population, la SPA de l'Estrie poursuit sa mission: protéger les animaux, soutenir les citoyens et promouvoir une garde responsable partout sur le territoire qu'elle dessert.



Un nouveau règlement de tarification :

*Règlement relatif à la tarification des biens et des activités
numéro 01-26*

Vous payez pour ce que vous utilisez

Vous avez peut-être entendu parler du nouveau règlement de tarification que la municipalité vient d'adopter. Mais qu'est-ce que c'est exactement? Pourquoi en avons-nous besoin? Est-ce que ça va vous coûter plus cher? On vous explique tout, simplement.

Taxe municipale vs tarification : quelle différence?

Chaque année, vous payez votre compte de taxes municipales. Cet argent sert à financer les services que tout le monde utilise collectivement : l'entretien des routes, les parcs, l'éclairage des rues, la sécurité publique. Tout le monde paie, et tout le monde en bénéficie. C'est le principe de la taxe foncière.

La tarification, c'est différent. Il s'agit de frais que vous payez **seulement si vous demandez un service précis** à la Municipalité. Si vous n'en avez pas besoin, vous ne payez rien.

Quelques exemples concrets :

- Vous construisez un garage → vous demandez un permis de construction → vous payez les frais de permis.
- Vous souhaitez louer la salle municipale pour une fête → vous payez les frais de location.
- Vous adoptez un animal ou souhaitez une puce électronique pour le parc des Sports → vous payez ce service.
- Votre voisin ne fait rien de tout ça → il ne paie pas ces frais.

C'est le principe d'équité : celui qui utilise un service contribue à son coût, plutôt que de le faire payer à l'ensemble des contribuables.

La loi interdit à la municipalité de faire des profits

Voici une chose importante à savoir : **une municipalité n'a pas le droit de faire des profits sur ses tarifs**. C'est une obligation prévue par les lois fiscales qui gouvernent les municipalités du Québec.

Concrètement, cela signifie que chaque tarif doit être calculé pour couvrir uniquement le coût réel du service rendu. On parle des coûts directs (le temps de travail du personnel, les déplacements, les outils utilisés) et des coûts administratifs associés (gestion du dossier, émission du document, archivage).

La tarification est donc un outil de gestion responsable, transparent et équitable.

Pourquoi mettre à jour les tarifs maintenant?

Les tarifs actuels de Roxton Pond **n'ont pas été révisés depuis plus de 10 ans**. Pendant cette période, les coûts ont évolué : l'inflation, l'augmentation du coût de la main-d'œuvre, les nouvelles obligations légales (normes environnementales, sécurité, vérifications techniques) et l'augmentation de la charge de travail du personnel municipal.

Résultat : la Municipalité assumait une partie du coût des services à la place des personnes qui les demandaient, ce qui n'est ni équitable ni soutenable à long terme.

Qu'est-ce que ce règlement touche exactement?

Le *Règlement de la tarification numéro 01-26* regroupe dans un seul document l'ensemble des tarifs de la municipalité. Vous y trouverez notamment :

- Services d'urbanisme et d'inspection : permis de construction, de rénovation, de piscine, d'enseigne, de démolition, certificats d'occupation, dérogations mineures, modifications réglementaires, etc.;
- Environnement : permis d'abattage d'arbres, d'installation septique, de remblai et déblai, intervention en milieu riverain, prélèvement d'eau;
- Infrastructure : ponceau et canalisation, stationnement, lotissement;
- Services à la communauté : location de la salle municipale, puces électroniques pour animaux au parc des sports, et d'autres services offerts par la municipalité.

Regrouper tous ces tarifs dans un seul règlement permet plus de clarté, de cohérence et de facilité d'accès pour les citoyens comme pour le personnel municipal.

Comment ce règlement a-t-il été préparé?

La préparation du règlement 01-26 a suivi un processus rigoureux :

- Analyse des besoins et des coûts réels associés à chaque service;
- Comparaison avec les tarifs pratiqués dans des municipalités similaires de la région;
- Rédaction du projet de règlement et présentation aux membres du conseil;
- Adoption par le conseil municipal;
- Publication et information auprès de la population.

En résumé

- La tarification, c'est « vous payez pour ce que vous utilisez »;
- La loi interdit à la municipalité de faire des profits : les tarifs couvrent les coûts réels, rien de plus;
- Les tarifs n'avaient pas été révisés depuis plus de 10 ans : une mise à jour était nécessaire et juste;
- Ce règlement regroupe tous les tarifs municipaux dans un seul document clair et accessible;



Ménage du printemps

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs citoyens profitent du redoux pour effectuer le grand ménage de leur terrain. Branches tombées durant l'hiver, résidus végétaux et nettoyage des plates-bandes font partie des travaux saisonniers habituels.

Cependant, le brûlage extérieur demeure l'une des principales causes d'incendies au Québec au printemps. Une simple étincelle peut rapidement se transformer en incendie incontrôlable, surtout lorsque le sol est sec et que les vents sont présents.

Avant d'allumer un feu

Il est essentiel de vérifier si une interdiction de brûlage est en vigueur en consultant le site de la SOPFEU à : <https://www.sopfeu.qc.ca/carte/>. Les conditions météorologiques peuvent faire varier rapidement l'indice de danger d'incendie et certaines règles doivent être respectées :

- Une personne responsable doit surveiller le feu en tout temps;
- Les équipements nécessaires pour intervenir rapidement (boyau d'arrosage, extincteur, outils) doivent être accessibles;
- Le tas de branches ne doit pas dépasser 1,5 mètre de hauteur et de largeur;
- Aucun accélérateur (essence, huile, etc.) ne doit être utilisé;

- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux;
- Seul le bois naturel séché peut être brûlé;
- Il est interdit de maintenir un feu lorsque les vents dépassent 20 km/h.

Permis de brûlage

Un feu de branche de 1,5 mètre de hauteur requiert un permis de brûlage. Cette démarche permet d'assurer que les conditions sont sécuritaires et conformes à la réglementation municipale. La demande de permis est gratuite et demande très peu de temps.

Ensemble pour une communauté sécuritaire

Chaque citoyen joue un rôle important dans la prévention des incendies. En respectant les consignes et en adoptant des pratiques sécuritaires, nous protégeons nos résidences, notre environnement et la sécurité de nos voisins.

Le printemps est une saison de renouveau, faisons-en une saison sécuritaire pour tous.

Voici un schéma explicatif vous permettant de déterminer ce qui est autorisé dans la municipalité en fonction du niveau de danger d'incendie émis par la SOPFEU (*suite en page 11*).

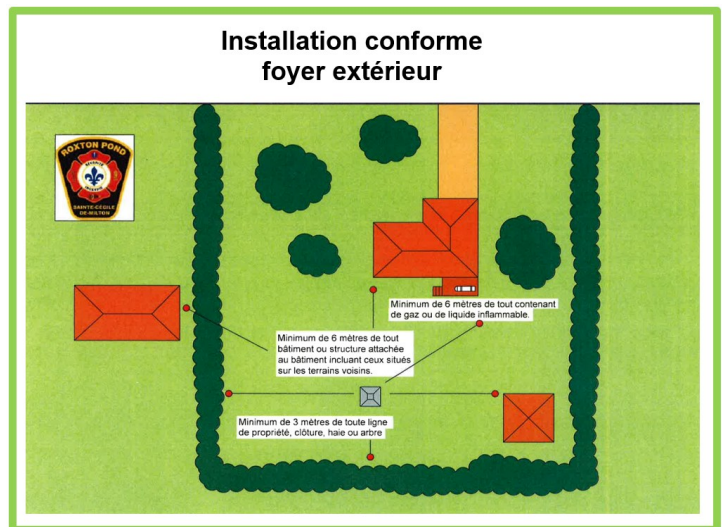
INSTALLATION AVEC GRILLAGES




AUCUN PERMIS REQUIS

UTILISATION POSSIBLE EN TOUT TEMPS





BRÛLAGE FEUILLAGE, HERBE BOIS HUMIDE, DÉCHETS



La fumée est un signe de mauvaise combustion normalement créée quand les matières sont humides ou polluantes. La fumée peut avoir des **effets néfastes sur la santé en dégageant des particules fines toxiques et cancérigènes**. Cela occasionne de la **pollution**, dont on pourrait se passer pour le plus grand intérêt de la planète et la qualité de l'air.

Les **fumées** sont source de conflit de voisinage quand la maison du voisin est constamment enfumée. Pensez par exemple au linge qui sèche sur la corde à linge et qui absorbe l'odeur de fumée !

AUCUN PERMIS DISPONIBLE INTERDIT EN TOUT TEMPS

INFO CITOYENNE

FEUX DE BRANCHES 1,5 MÈTRES MAXIMUM HAUTEUR ET LARGEUR



PERMIS OBLIGATOIRE

INTERDIT LORS DE DANGER
D'INCENDIE ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ
OU EXTRÊME



Sébastien Charest
Préventionniste Service sécurité incendie
Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton
Tél : 450 372-6875 Poste 251
prevention@roxtonpond.ca



ENVIRONNEMENT

Comité d'environnement du lac Roxton (CELR)

À l'approche du printemps, il est temps de bien se préparer pour une saison estivale amusante et sécuritaire, tout en faisant preuve de respect envers les autres et aussi envers la nature qui nous entoure. Voici donc quelques points importants à se rappeler pour bien s'y préparer!

Navigation :

Les vignettes pour les embarcations avec des moteurs de 10 forces et plus sont obligatoires pour naviguer sur le lac. Elles sont disponibles pour les citoyens au coût de 30 \$. Elles seront disponibles à compter du 15 avril, il suffit de se présenter à l'hôtel de ville.

Lorsque vous recevez votre vignette, merci de porter attention au code éthique qui vous est remis. Le respect des règles permet une utilisation harmonieuse de notre plan d'eau. Pour la sécurité de tous, réduisez la vitesse à 10 km/h lorsque l'embarcation, y compris la motomarine, se trouve dans la zone riveraine (zone définie entre le rivage et les bouées blanches). Les vagues produites par les embarcations détruisent les habitats fauniques qui sont fragiles et qui se situent souvent dans les baies, le tour des îles et les premiers mètres du rivage. Les sédiments s'accumulent fréquemment dans la partie peu profonde du lac, à proximité de la berge. Les sédiments brassés par le mouvement des hélices remettent en suspension dans la colonne d'eau les éléments nutritifs (entre autres le phosphore) qu'ils contiennent. Résultat : croissance accrue de plantes aquatiques et d'algues.

Notre programme « adopte une bouée » permet d'identifier les endroits où il y a du danger. Nous avons besoin encore de quelques bénévoles qui veulent participer; merci de nous laisser savoir s'il y a lieu d'installer une bouée près de chez vous.

Bande riveraine :

La plantation d'arbres et d'arbustes est un geste efficace pour protéger les rives et le littoral. Chaque propriétaire d'un terrain résidentiel a un rôle important à jouer pour assurer la qualité de l'eau, protéger la biodiversité locale et diminuer l'érosion.

Afin de vous aider à bien compléter vos bandes, la MRC organise chaque année une distribution d'arbustes gratuits. Les propriétaires d'un terrain en bordure d'un plan d'eau pourront se procurer des arbustes et des vivaces gratuitement pour revégétaliser leur bande riveraine. Toutes les informations se trouvent à la page 12. La meilleure façon de rester informé est de s'inscrire à leur infolettre : <https://haute-yamaska.ca/je-protege/milieux-humides-et-hydriques/distribution-arbustes/>

Nous travaillons sur plusieurs projets pour améliorer la qualité de notre lac. Nous réussissons si tout le monde s'implique, respecte le milieu et agit dans l'intérêt de celui-ci.



ENVIRONNEMENT

Jour de la Terre Granby et région 2026

Venez en grand nombre célébrer la Terre!

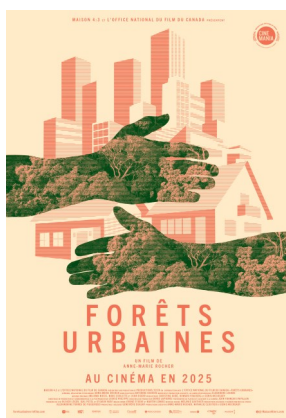
Plus d'une douzaine d'organisations de notre région invitent toute la population à participer aux activités du Jour de la Terre 2026.

Le 22 avril à 19 h, Projection du film « Forêts urbaines » (95 min.), suivi d'un échange animé. *Forêts urbaines* explore différents projets innovants de restauration de la nature dans des villes canadiennes. Ce film agit comme un véritable antidote au pessimisme en nous montrant que la solution écologique est plus proche qu'il n'y paraît. Projection au théâtre de poche du CÉGEP de Granby (B-302).

Nous invitons les citoyens à participer au Bioblitz « Défi nature en ville » du 24 avril au 27 avril pour noter des observations nature et du 28 avril au 10 mai pour enregistrer leurs identifications.

Le 26 avril, dès 9 h 30 devant le CÉGEP de Granby, marche festive et familiale d'environ 50 minutes pour célébrer la Terre! Venez marcher tout pavoisé, sous la musique d'un orchestre de rue! Suite à la marche, dégustez une collation en visitant notre exposition collective où l'art et l'environnement s'unissent pour célébrer la beauté du vivant. Cette exposition réunit des artistes de la région et des organismes qui ont à cœur notre planète. Plusieurs centaines d'élèves impliqués en environnement des écoles primaires et secondaires de la région auront été rencontrés durant le Jour de la Terre. Ils présenteront également à cette occasion leurs créations artistiques sur l'environnement. Rendez-vous à 9 h 30 devant le CÉGEP de Granby, situé au 235, rue St-Jacques. Le départ de la marche se fera à 10 h.

Plus d'information sur [la page Facebook Jour de la Terre Granby](#) ou bernard.valiquette@fondationsethy.org



INFO MRC



Distribution gratuite d'arbres et d'arbustes

OPÉRATION BANDES RIVERAINES EN SANTÉ

8 mai: 13 h - 16 h
9 mai: 8 h 30 - midi

Dans le stationnement de la MRC
142, rue Dufferin à Granby



Réservation obligatoire



haute-yamaska.ca/je-protège/milieux-humides-et-hydriques/distribution-arbustes/
514 378-9976, 2254

Distribution d'arbres et d'arbustes pour les propriétaires d'un terrain résidentiel ou agricole en bordure de l'eau

Pour donner un coup de pouce à votre bande riveraine, inscrivez-vous dès le 13 avril à la distribution d'arbustes organisée par la MRC dans le cadre de l'Opération bande riveraine en santé.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous avez jusqu'au 29 avril pour vous inscrire à la prochaine collecte des encombrants.

Ligne info-collectes : 450 378-9976, poste 2231
GENEJETER.COM



Le printemps, ça se vit aussi à vélo !

Avec le retour des beaux jours, le réseau cyclable s'éveille progressivement. Que ce soit pour bouger, explorer la ville ou renouer avec le vélo, intégrez-le dans votre quotidien !

Avril le réseau s'éveille !

- Ouverture des installations :
- Relais des Cheminots et toilettes.
 - Retour de la patrouille.

Mai pédalez pour le plaisir !

Du 1er au 31 mai, rejoignez le **Défi du Mois du vélo** et participez en pédalant 10 minutes ou plus. Chaque coup de pédale compte !

Le défi vélo sera dévoilé en avril. Inscrivez-vous à notre infolettre pour être informé en premier.

RÉSEAU
VÉLO
YAMASKA



Une nouvelle entente signée entre la MRC de La Haute-Yamaska et Commerce Tourisme Granby région (CTGR)

La MRC de La Haute-Yamaska est fière d'annoncer la signature d'une nouvelle entente avec Commerce Tourisme Granby région pour soutenir le développement du tourisme sur l'ensemble de son territoire.

Cette entente vise à :

- renforcer l'attractivité de la région;
- allonger la durée des séjours;
- maximiser les retombées économiques pour les entreprises locales.

Nous vous invitons à profiter de votre région et à en découvrir les attraits!



Bac brun : astuces de pro

Pour un bac brun sans odeur...

- Placez votre bac à l'ombre, si possible;
- Alternez les résidus de table avec les résidus du jardin, par couches;
- Évitez d'y mettre des liquides : restants de soupe ou d'huiles;
- Sortez-le à chaque semaine en été!

Informations : www.genedejeter.com

Des questions? infocollectes@genedejeter.ca

ou 450 378-9976, poste 2231

MATIÈRES ORGANIQUES



GENEJETER.COM

Ça va où? Eh oui, ça va dans votre bac brun!

- Papiers mouchoirs (même malade!)
- Essuie-tout souillés
- Litière de chat (en vrac ou dans un sac en papier)
- Boîtes de pizza en carton
- Serviettes de table en papier

Pousses d'or : Lauréats et lauréates



Les 11 lauréats et lauréates des Pousses d'or 2026

Les récipiendaires des Pousses d'or, bourses agricoles de La Haute-Yamaska, ont été dévoilés le 19 février dernier lors d'un Gala fort réussi!

Toutes nos félicitations à :

Bourse DÉMARRAGE :

- Aux Jardins Colorés
- Ferme West Shefford

Bourse IMPACT ET INNOVATION :

- La Fruitière des Cantons
- Ferme de la Canopée

Bourse AGROENVIRONNEMENT :

- Ferme JDR Viau 2000
- Ferme Mawcook

Bourse INITIATIVE COLLECTIVE :

- Marché Public de Granby et région
- La Route des Cultures Shefford-Waterloo

Bourse ÉTUDES :

- Loïc Beaudry
- Adèle Robert

Bourse " Coup de cœur " :

- Domaine Horizon

Merci à tous ces agriculteurs et agricultrices, de rendre notre région riche en délicieux produits et ainsi contribuer à dynamiser nos communautés nourricières.

Psst : Les Pousses d'or sont issues d'une collaboration entre la MRC de La Haute-Yamaska, et le Syndicat de l'UPA de La Haute-Yamaska, grâce au soutien financier de Desjardins, André Lamontagne, député de Johnson à l'Assemblée nationale, François Bonnardel, député de Granby à l'Assemblée nationale, Financement agricole Canada, Promutuel Assurance, Entrepreneuriat Haute-Yamaska, L'ARTERRE Montérégie, de Gestrie-Sol, d'Agiska Coopérative, du Réseau Agriconseils, de la députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest, de la députée de Shefford, Mme Andréanne Larouche et de l'UPA Montérégie.

LOISIRS ÉTÉ 2026

Nouveauté pickleball extérieur

Dans un souci d'avoir un meilleur contrôle sur les puces d'accès aux terrains de tennis et de pickleball du parc des Sports, la municipalité se lance dans une réforme du système.

Dès le **15 avril 2026**, l'activation des puces d'accès se fera au coût de 20 \$/année. Pour l'année en cours, le paiement sera fait à partir du dépôt de sécurité donné lorsque vous avez reçu la puce. Pour l'activation, un courriel avec formulaire vous sera envoyé. Vous pourrez aussi vous présenter directement à l'hôtel de ville. Le **15 octobre 2026**, toutes les puces seront désactivées pour la fin de la saison.

Si vous ne comptez pas utiliser votre puce ou si vous voulez simplement la rapporter et reprendre votre dépôt de sécurité, vous aurez jusqu'au **15 décembre 2026** pour le faire. Vous devrez vous présenter directement à l'hôtel de ville et nous remettre votre puce. Une fois cette date dépassée, tous les dépôts de sécurité non réclamés seront encaissés.

Pour la saison 2027, un courriel sera envoyé aux détenteurs d'une puce avec les méthodes de paiement acceptées pour l'activation des puces.

Merci de votre collaboration!



PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2026

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ouvriront le **13 avril à 8 h** pour les **résidents**, puis seront ouvertes **à tous le 15 avril**. Elles fermeront une semaine avant le début du cours sélectionné.

Les inscriptions en ligne complétées sur **QIDIGO** seront priorisées sur les inscriptions en formulaire papier.

En cas d'annulation ou de reprise d'un cours, vous serez avisés par **courriel**. Consultez donc votre boîte de réception fréquemment!

MÉLI-MÉLO (micro-session)

LUNDI 9 h 30 à 10 h 30
27 avril au 8 juin
***Pas de cours le 18 mai**

55 ans et plus

35 \$ pour 6 séances
Centre communautaire (905, rue Saint-Jean)
sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Vêtements et souliers sport, tapis de sol et haltères légères.

Marie-Maude Label

MÉLI-MÉLO (micro-session)

MERCREDI 9 h 30 à 10 h 30
29 avril au 3 juin

55 ans et plus

35 \$ pour 6 séances
Centre communautaire (905, rue Saint-Jean)
sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Vêtements et souliers sport, tapis de sol et haltères légères.

Marie-Maude Label

MÉLI-MÉLO (micro-session)

VENDREDI 11 h 00 à 12 h 00
1^{er} mai au 5 juin

55 ans et plus

35 \$ pour 6 séances
Centre communautaire (905, rue Saint-Jean)
sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Vêtements et souliers sport, tapis de sol et haltères légères.

Marie-Maude Label

AQUAFORME (micro-session)

LUNDI 10 h 30 à 11 h 30
22 juin au 17 août

18 ans et plus

70 \$ pour 7 séances
Piscine extérieure (2069, av. du Lac Ouest)

Exercices cardiovasculaires et musculaires sur musique, dans l'eau peu profonde, avec exercices d'étirement en terminant. Beau temps, mauvais temps, sauf en cas d'orages.

***Les deux dernières semaines serviront de reprise au besoin.**

Matériel : Maillot de bain et serviette
Note : Les cheveux longs doivent être attachés lors de la baignade.

Marie-Maude Label

AQUAFORME (micro-session)

MERCREDI 10 h 30 à 11 h 30
24 juin au 19 août

18 ans et plus

70 \$ pour 7 séances
Piscine extérieure (2069, av. du Lac Ouest)

Exercices cardiovasculaires et musculaires sur musique, dans l'eau peu profonde, avec exercices d'étirement en terminant. Beau temps, mauvais temps, sauf en cas d'orages.

***Les deux dernières semaines serviront de reprise au besoin.**

Matériel : Maillot de bain et serviette
Note : Les cheveux longs doivent être attachés lors de la baignade.

Marie-Maude Label

YOGA PLEIN AIR

SAMEDI 8 h à 9 h
13 juin au 22 août
***pas de cours les 25 juillet et 1^{er} août**

18 ans et plus

65 \$ pour 10 séances
Gazebo de la plage (2069, av. du Lac Ouest)

Yoga accessible à tous les niveaux alliant mouvement fluide, respiration consciente et bienveillance pour délier le corps, apaiser l'esprit et prendre soin de son énergie. Plusieurs options sont proposées pour respecter le rythme de chacun-e.

Matériel : Tapis de yoga, vêtements adaptés à la température et couverture.

Stéphanie Gagné

ABDOS-FESSIERS/ RENFORCEMENT MUSCULAIRE HIIT (micro-session)

JEUDI 19 h 15 à 20 h 15
30 avril au 18 juin

14 ans et plus

50 \$ pour 8 séances
Centre communautaire (905, rue Saint-Jean)
sous-sol

Entraînement complet et accessible qui combine : Mobilité et renforcement musculaire. Un cours équilibré, évolutif et motivant, parfait pour reprendre ou améliorer sa forme en toute sécurité.

Matériel : Tapis de sol, vêtements et souliers sport.

Alexandra Lemieux

SOCCER U4

JEUDI 17 h 45 à 18 h 30 (3 ans)
JEUDI 18 h 35 à 19 h 20 (4 ans)
21 mai au 19 juillet

3 et 4 ans

70 \$ pour 8 séances
Terrain de l'école (676 Av. du Lac)

Initiation au soccer extérieur. L'enfant doit avoir 3 ans en date du 1^{er} juin 2026.

Matériel : Protège-tibias et souliers à crampons recommandés. L'enfant se fera DONNER une paire de short et de bas, ainsi qu'un ballon.

Martine Leduc

PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2026

INITIATION BMX

LUNDI 17 h 00 à 18 h 00 (5-8 ans)
LUNDI 18 h 00 à 19 h 00 (9-12 ans)
4 mai au 15 juin

5 À 8 ANS & 9 À 12 ANS

96 \$ pour 6 séances
Parc des Sports (70, rue Gareau)
piste à rouleau (pumptrack)

Initiation au BMX pour les 5-8 ans et les 9-12 ans sur la nouvelle Pumptrack au parc des Sports de Roxton Pond!

Matériel requis : BMX et casque.

Recommandé : Casque Full-face et protections.

Professeur du centre de vélo de Bromont

INITIATION DEK HOCKEY M5

SAMEDI 8 h 00 à 8 h 55
16 mai au 18 juillet

4 - 5 ans

70 \$ pour 10 séances
Parc des Sports (70, rue Gareau)
surface de Dek Hockey

Cours d'initiation, habiletés ludiques, 2 à 4 exercices, match de 5 à 20 minutes. Peu de règlements pour prioriser le plaisir et la découverte!

Matériel requis : Bâton d'hockey, casque, gants, jambières. **Recommandé :** coquille.

Nicolas Gagné

INITIATION DEK HOCKEY M7

SAMEDI 9 h 00 à 9 h 55
16 mai au 18 juillet

6 - 7 ans

70 \$ pour 10 séances
Parc des Sports (70, rue Gareau)
surface de Dek Hockey

Cours de base, habiletés ludiques, 2 à 3 exercices, match de 10 à 30 minutes. Intégration des règlements pour le plaisir, la découverte et le développement.

Matériel requis : Bâton d'hockey, casque, gants, jambières. **Recommandé :** coquille.

Nicolas Gagné

INITIATION DEK HOCKEY M9

SAMEDI 10 h 00 à 10 h 55
16 mai au 18 juillet

8 - 9 ans

70 \$ pour 10 séances
Parc des Sports (70, rue Gareau)
surface de Dek Hockey

Cours récréatif, habiletés individuelles et collectives.

1 à 3 exercices, match de 20 à 35 minutes.

Application de règlements pour le développement sportif et le plaisir collectif.

Matériel requis : Bâton d'hockey, casque, gants, jambières. **Recommandé :** coquille.

Nicolas Gagné

INITIATION DEK HOCKEY M11

SAMEDI 11 h 00 à 11 h 55
16 mai au 18 juillet

10 - 11 ans

70 \$ pour 10 séances
Parc des Sports (70, rue Gareau)
surface de Dek Hockey

Cours récréatif, défis individuels et collectifs

1 à 3 exercices, match de 20 à 40 mins

Objectif 1: Développement Sportif

Objectif 2 : Plaisir collectif

Objectif 3 : Dépassement individuel

Matériel requis : Bâton d'hockey, casque, gants, jambières. **Recommandé :** coquille.

Nicolas Gagné

ZUMBA (micro-session)

MARDI 19 h à 20 h
5 mai au 9 juin

15 ans et plus

35 \$ pour 6 séances
Centre communautaire (905, rue Saint-Jean)
à l'étage

Activité rassembleuse qui combine des mouvements d'aérobic et de danse (Merengue, Salsa, Soca, Cumbia, Bollywood et bien d'autres). Moment magique et libérateur.

Matériel : Serviette, vêtements confortables et souliers sport.

Cynthia Bergeron

SOCCER ADULTES

VENDREDI 19 h à 20 h 30
22 mai au 10 juillet

16 ans et plus

40 \$ pour 8 séances
Terrain #1 parc des Sports (70, rue Gareau)

Rencontres pour des parties amicales, avec arbitre. Division des équipes selon les joueurs présents.

Matériel : Protège-tibias et souliers à crampons recommandés. Le ballon est prêté par la Municipalité.

Initiation à la planche à roulette

MERCREDI 17 h 30 à 18 h 30
13 mai au 3 juin

**6 ans et +
(Débutants)**

80 \$ pour 4 séances
Skatepark (70, rue Gareau)

Initiation à la planche à roulette. Prêt de skateboard gratuit, prévoir un casque (obligatoire), autres protections fortement suggérées.

Reprise de cours : 10 mai et 17 juin en cas de mauvais temps.

INSCRIPTIONS : www.ecoledeskateboard.com
450-502-3836

Initiation à la planche à roulette

MERCREDI 18 h 35 à 19 h 35
13 mai au 3 juin

**8 ans et +
(Intermédiaires/avancés)**

80 \$ pour 4 séances
Skatepark (70, rue Gareau)

L'enfant doit être à l'aise dans ses déplacements, initiation au saut. Prêt de skateboard gratuit, prévoir un casque (obligatoire), autres protections fortement suggérées.

Reprise de cours : 10 mai et 17 juin en cas de mauvais temps

INSCRIPTIONS : www.ecoledeskateboard.com
450-502-3836

MULTISPORTS

MARDI 17 h 30 à 18 h 10 (2-4 ans)
 MARDI 18 h 15 à 19 h 05 (5-6 ans)
 MARDI 19 h 10 à 20 h 00 (7-10 ans)
 9 juin au 4 août
***pas de cours le 23 juin**

2 à 10 ans

135 \$ pour 8 séances

Terrain de la plage (2069, av. du Lac Ouest)

Les cours pour les 2 à 6 ans sont très ludiques. Le jeu est utilisé pour enseigner les rudiments des différentes disciplines. Les cours pour les 7 à 12 ans sont récréatifs. Les bases de chaque discipline sont enseignées afin que les enfants puissent se développer à leur propre rythme.

INSCRIPTIONS:

<https://www.7sports.info/roxtonpond>

YOGA SUP (micro-session)

MERCREDI 17 h 30 à 18 h 30
 10 juin au 12 août
***pas de cours les 24 juin, 1^{er}, 22 et 29 juillet**

18 ans et plus

75 \$ pour 6 séances

Gazebo de la plage (2069, av. du Lac Ouest)

Le SUP yoga (Stand-Up Paddle yoga) combine des postures de yoga (Hatha ou Vinyasa) et la navigation sur une planche à pagaie, généralement sur une eau calme. Il renforce l'équilibre, la stabilité et le gainage en adaptant les poses classiques au mouvement de l'eau, favorisant une profonde connexion avec la nature.

Matériel requis : Planche à pagaie, maillot de bain et serviette.

Stéphanie Gagné

REÇU D'INSCRIPTION :

Pour les inscriptions faites dans Qidigo, vous pouvez toujours accéder à vos reçus, directement dans votre compte.

Pas besoin de passer par la municipalité, retrouvez les vous-mêmes en quelques clics seulement, dans la section « Factures » de votre profil.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAPIER

Remplir adéquatement ce formulaire et l'apporter avec le paiement à l'hôtel de ville avant la date limite d'inscription du cours (une semaine avant le début du cours choisi). Un formulaire par personne, par cours.

Toute inscription reçue sans paiement et avant la date d'ouverture des inscriptions ne sera pas considérée.

Si paiement par chèque, le faire au nom « Municipalité de Roxton Pond ». Les places sont limitées : premier arrivé, premier servi.

Aucune confirmation ne sera envoyée pour le début de la session.

✂ Nom : _____ Âge : _____

Date de naissance : _____ jour/mois/année

Adresse de résidence : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Activité : _____

Jour et heure du cours : _____

Nom du parent payeur (s'il y a lieu) : _____

Date de naissance du parent payeur : _____ jour/mois/année

1. J'accepte que la Municipalité prenne des photos et des vidéos du participant inscrit sur le coupon ci-dessus, à des fins de publications et de promotions sur ces différentes plateformes (Facebook, site Web, panneau numérique, etc.).

Oui Non

2. En remettant cette inscription signée, je certifie que le participant inscrit dans l'activité ci-haut est en bonne condition physique et qu'aucun professionnel de la santé qualifié n'a déconseillé la pratique de l'activité choisie. Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages, sans aucune exception ni réserve, la Municipalité de Roxton Pond, ainsi que toute personne œuvrant pour celle-ci, et ce, pendant toute la durée de la session de loisirs à laquelle je m'inscris.

Oui Non, alors je ne peux compléter l'inscription.

3. **Pour les inscriptions au cours de Yoga seulement :** Je comprends que la responsable du cours de Yoga plein air n'a pas les formations nécessaires pour offrir son cours à des femmes enceintes et je m'engage à aviser la Municipalité de Roxton Pond si moi ou une autre participante dont j'ai complété l'inscription tombe enceinte pendant la session.

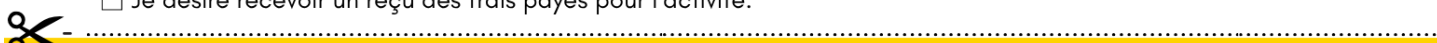
J'accepte

La Municipalité s'engage à utiliser les informations personnelles aux seules fins pour lesquelles elles sont prévues.

Signature du participant ou du parent responsable

Date

Je désire recevoir un reçu des frais payés pour l'activité.



LES INSCRIPTIONS EN LIGNE RESTENT LA MEILLEURE OPTION!
 RENDEZ-VOUS SUR QIDIGO : www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Roxton-Pond





Claudia Lupien



Guillaume Vermette

Bibliothèque municipale de Roxton Pond

874, rue Principale, Roxton Pond



450 372-6875, poste 261



bibliotheque@roxtonpond.ca



Bibliothèque municipale de Roxton Pond

Heures d'ouverture

Mardi : 9 h à 11 h et 15 h 30 à 20 h

Mercredi : 13 h à 20 h

Jeudi : 15 h 30 à 20 h

Samedi : 9 h à 11 h



Des nouvelles de votre bibliothèque

→ **Le 13 avril à 18 h 30** : pour débiter notre série de causeries-conférences en 2026, nous recevons, l'auteure originaire de la Montérégie, **Claudia Lupien**.

Claudia, auteure et éducatrice, nous offre un éventail de lectures au goût de *Chick Lit*...

De Juliette en vacances perpétuelles chez ses parents, Matt toujours en voyage professionnel, Olivia « poutine ou sushi ? », Doris et sa liste, Magalie, Isabelle, Catherine, Sandra et j'en passe, elle nous fait partager la vie, les questionnements et les amours de ses personnages.

→ **Le 25 mai à 18 h 30** : conférencier humoristique, clown humanitaire, **Guillaume Vermette** s'arrête à Roxton Pond pour nous présenter : *Bonjour Madame Allard, je suis content de vous voir!* Un regard sur la réalité des personnes âgées en CHSLD. Cette conférence s'adresse à tous, adolescents et adultes qui souhaitent mieux comprendre la condition des aînés (perte d'autonomie, alzheimer, etc.) et l'importance des relations humaines.

Devenu clown et globe-trotteur, il s'est investi dans des actions humanitaires dans plus de 40 pays (camps de réfugiés, orphelinats, hôpitaux). Il collabore fréquemment avec son ami, le Dr Patch Adams, pour apporter quelques instants de bonheur, des sourires et des rires.

Au Québec, la Caravane Humanitaire contribue au bien-être des personnes en situation d'itinérance, dans les CHSLD et les hôpitaux pour enfants.

À noter que **les rencontres débiteront désormais à 18 h 30 et, que l'inscription et l'entrée sont toujours gratuites.**

Les rencontres se tiennent au centre communautaire, 905, rue St-Jean. Tout changement de location sera annoncé sur la page Facebook de la bibliothèque.

Les réservations sont suggérées afin de vous assurer de pouvoir assister à la causerie-conférence soit directement à la

bibliothèque, par courriel au bibliotheque@roxtonpond.ca ou au 450-372-6875 poste 261.

Suggestions de lectures

Lucy Bird, à la recherche du Jardin d'Éden (Benjamin Alix)

Auteur québécois :

Tome 1 : La forêt boréale

Tome 2 : Le destin des ardents

Tome 3 : à paraître automne 2027

1861, Port de Québec : Un navire en provenance d'Angleterre amène à Québec, Lucy Bird, jeune orpheline britannique à la recherche d'une plante indigène de la forêt boréale pour la ramener à Londres et lui permettre de devenir Chasseuse de plantes officielle du Kew Garden de la Botanic Society de Londres et, de prendre le thé en compagnie de la reine Victoria.

De nombreuses aventures attendent Lucy dont, une rencontre avec un chef et ses guerriers innus pas tellement sympas, des insectes très affamés, et ça, seulement le tome 1.

Dans le tome 2, les aventures de la jeune londonienne se poursuivent après quelques rebondissements et soubresauts au travers son voyage.

À noter : La jeune Lucy est anglaise. Même si elle est bilingue, certaines expressions sont inscrites en anglais dans le texte, mais toutes sont annotées avec traduction dans le bas de la page. Je vous invite à les consulter, vous y trouverez des petites perles.

L'auteur mentionne que si on s'est bien amusé dans le tome 2, ce n'est rien comparé au tome 3 qui devrait être publié en automne 2027, juste à temps pour une visite à notre bibliothèque en octobre.... peut-être.



BIBLIOTHÈQUE

Game Night (Collectif québécois)

Volumes 1 à 4, saison 1

Volume 5, début de la saison 2

Chaque livre est écrit par un(e) auteur(e) différent(e) et peut être lu dans l'ordre ou le désordre. Tous les auteur(es) se sont toutefois consultés pour qu'il y ait cohérence entre chaque tome et il y a toujours un lien entre les équipes de hockey de la Fédération (Canada et États-Unis).

Nous suivons les vies personnelles et professionnelles des joueurs, leurs entraîneurs, ainsi que les hauts et les bas de leur carrière individuelle.

Je ne suis pas amatrice de hockey. Mon expérience se limite presque uniquement à écouter les éliminatoires avec mon grand-père quand Ken Dryden était gardien de but, mais j'ai vraiment aimé la lecture de chaque tome.

Si vous choisissez de lire ces titres, n'hésitez pas à nous donner vos commentaires soit sur notre page Facebook ou par courriel : bibliotheque@roxtonpond.ca

Bonne lecture !

- Ginette Lépine



VARIA

TOAST CAFÉ

21 avril

19 mai

16 juin

Vacances
juillet-août

15 septembre

20 octobre

17 novembre

15 décembre



CLINIQUE D'IMPÔTS GRATUITE

* Contribution volontaire acceptée *

📍 84 rue Court à Granby



Du 2 mars au 9 avril 2026



Lundi au jeudi de 8 h 30 à midi

Sans rendez-vous, par ordre d'arrivée

Maximum de 100 personnes par jour

Attention : Fermé le lundi 6 avril pour Pâques

Un **fort achalandage** est prévu pour les premières semaines.
La clinique peut donc afficher complet avant l'heure prévue.

Territoire desservi

Granby • Roxton Pond •
Sainte-Cécile-de-Milton
Saint-Paul-d'Abbotsford •
Saint-Alphonse de Granby

Seuils de revenu admissibles

- Personne **seule** : 40 000 \$ max.
- Avec **personne à charge** : 55 000 \$ max.
- **Couple** : 55 000 \$ max. (revenu combiné)
- + 5 000 \$ par personne à charge **supp.**
- Revenus d'intérêts : 1200 \$ maximum



Toutes les sources de revenus doivent être incluses.

Vous devez avoir tous vos documents version papier en main.
Aucun dossier incomplet ou document électronique accepté.

Service offert en français uniquement.

Pour toutes autres langues (même l'anglais), vous devez être accompagné d'une personne qui parle français.

Pour plus d'informations : 450-372-5033 poste 112
ou sur le web : www.cabgranby.ca



Marché
Printanier de

Roxton Pond

9h à 16h | 3 mai 2026

Spécial Fête des Mères

- 🌸 Coin photo
- 🌸 Gratuité chez certains exposants
(sous certaines conditions)
- 🌸 Tirages

Informations

France Gaudreault
450-775-1241

📍 905, rue Saint-Jean
Salle communautaire